

Renouvellement ou adhésion 2026

Pour soutenir les activités pédagogiques et assister aux manifestations de
L'association pour la Promotion de l'Art Urbain

Vous pouvez envoyer votre cotisation :

- Directement **en ligne** sur :
<https://www.helloasso.com/associations/seminaire-robert-auzelle/adhesions/renouvellement-ou-adhesion-2026-v2>
Le reçu fiscal est téléchargeable directement après le paiement en ligne.
- Par **virement** sur le compte de l'association (**en précisant votre nom et/ou celui de votre organisme**)
IBAN : FR76 1027 8060 1500 0201 3020 195
BIC : CMCIFR2A
Pour ce mode de règlement, merci de compléter le bulletin ci-dessous et de le renvoyer par mail à :
contact@arturbain.fr
Le reçu fiscal vous sera transmis par mail.

Bulletin à renvoyer par mail

Nom, Prénom :

Société / Organisme :

Adresse :

Code postal, Ville :

Téléphone, Portable :

Adresse Email :

cocher la case voulue :

- ⇒ **Cotisation individuelle : 50€**
- ⇒ **Société, établissement public (sauf enseignement), organisation professionnelle : à partir de 500€**
Somme versée
- ⇒ **Collectivité territoriale, établissement public d'enseignement, association : à partir de 200€**
Somme versée
- ⇒ **Etudiant ou enseignant participant au concours international ou aux bourses : gratuit**
(dispense de cotisation valable pour 3 années consécutives à compter du jour de l'inscription)
- ⇒ **Autre étudiant : 10€**

Les cotisants et donateurs bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 66% (art 238 du C.G.I.)

Date : ____ / ____ / ____

Signature et/ou cachet :

L'Art urbain, transmetteur de savoir, encourage les jeunes à être les futurs défenseurs de la qualité du cadre de vie.